



Inter-Parliamentary Union  
For democracy. For everyone.

## Déclaration de l'Observateur permanent Mme Patricia Torsney

**Commission de la condition de la femme  
Cinquante-huitième session**

**Nations Unies**

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole au nom de l'Union interparlementaire.

Le 11 mars, l'Union interparlementaire et ONU Femmes ont organisé une réunion parlementaire à l'occasion de la 58<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme. La réunion était intitulée *Au carrefour du développement durable et de l'égalité des sexes : le rôle des parlements*. Avant de vous en parler, permettez-moi d'exprimer à nouveau notre gratitude à ONU Femmes pour sa coopération non démentie et de souligner une fois de plus combien il est important pour les parlementaires de participer aux travaux de la Commission, de suivre ses débats et, ce faisant, de s'informer en tirant profit des échanges et des réunions qu'elle génère. Grâce à la Commission, les responsables politiques rentrent chez eux ou chez elles avec une meilleure compréhension du fonctionnement général des Nations Unies et avec la ferme volonté de s'employer dans leur pays à donner effet aux décisions qui ont été prises ici.

Passons maintenant aux conclusions à tirer de la réunion parlementaire annuelle qui s'est tenue la semaine dernière. Très interactive et constructive, elle a été suivie par quelque 200 parlementaires de 43 pays. Elle a porté sur trois thèmes principaux : 1) Les femmes dans la prise de décision, non seulement en politique, mais aussi dans les entreprises et les médias, les progrès faits dans ce domaine et les obstacles encore à surmonter; 2) le rôle des parlements dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, et les enseignements à en tirer, et 3) la place de l'égalité des sexes dans la nouvelle génération des objectifs de développement.

Madame la Présidente, permettez-moi de mettre en évidence les trois principales conclusions à tirer de cette réunion.

La première est positive : le changement est chose possible. Comme vous avez pu le voir, l'UIP et ONU Femmes ont lancé l'édition 2014 de la *carte des femmes en politique* pendant la session de la Commission. Si vous deviez comparer cette carte avec celle qui a été produite en 2005, vous seriez frappés par l'étendue des progrès réalisés.

- En 2005, seuls 15,7 pour cent des parlementaires dans le monde étaient des femmes. Cette proportion atteint aujourd'hui 21,8 pour cent et le nombre des femmes parlementaires a augmenté de près de 40 pour cent.
- En 2005, 14,3 pour cent des ministres dans le monde étaient des femmes. Cette proportion est passée à 17,2 pour cent et le nombre des femmes ministres a progressé de 20 pour cent.
- En 2005, neuf parlements nationaux ne comptaient aucune femme. Ils ne sont plus que quatre aujourd'hui.
- En 2005, huit pays avaient une femme à la tête de l'Etat ou du gouvernement. Ils sont 18 aujourd'hui.
- En 2005, à l'échelle mondiale, 8,3 pour cent des présidents de parlement étaient des femmes. Cette proportion atteint actuellement 14,8 pour cent.

Bien que nous soyons encore loin de la parité, il est important de souligner que le changement est chose possible et que des progrès ont été faits.

La situation est cependant différente dans d'autres secteurs tels que le monde des entreprises et les médias où les femmes sont encore largement sous-représentées aux postes de responsabilité.

Des obstacles restent à surmonter, et cela m'amène à mon deuxième point : le changement passe par des mesures énergiques et par une volonté politique.

La difficulté de concilier vie professionnelle et vie privée continue à freiner la participation des femmes dans tous les domaines. Elles n'ont pas encore accès aux possibilités de financement, de formation et de développement des capacités dont elles auraient besoin en politique et dans d'autres secteurs. Dans bien des pays, les dispositifs constitutionnels et légaux qu'il faudrait pour assurer une participation égale des hommes et des femmes font encore défaut ou sont mal appliqués. Le cercle du pouvoir reste un environnement hostile aux femmes, sinon violent à leur égard.

Plusieurs stratégies permettent de relever ces défis. D'abord et surtout, les quotas sont encore aujourd'hui un outil puissant et efficace lorsqu'ils sont ambitieux et bien appliqués. La réforme des partis politiques est une autre priorité. Les partis doivent vraiment s'ouvrir aux femmes et il faut les y encourager par des incitations novatrices (par exemple, en donnant plus de temps à l'antenne ou sur les ondes aux partis qui présentent plus de candidates ou comptent plus de femmes membres). Il faudrait aussi passer au crible les institutions parlementaires et rendre leurs modes de fonctionnement et d'organisation plus sensibles au genre. Les alliances entre femmes, tels que les groupes de femmes, et les partenariats avec des hommes peuvent aussi contribuer à accroître la participation des femmes et, de manière générale, à faire mieux respecter leurs droits et à corriger les inégalités hommes-femmes. Il faut aussi redoubler d'efforts pour associer davantage de femmes à la gestion locale, qui peut

être un tremplin pour l'entrée au parlement ou au gouvernement. Dans l'ensemble, des mesures audacieuses s'imposent si l'on veut accélérer l'accès des femmes aux postes de responsabilité. Et il faudra pour cela de la persévérance et de la volonté politique de la part des parlementaires.

S'agissant de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et de la prochaine génération des objectifs de développement, notre attention s'est portée sur le rôle des parlements, ce qui m'amène à notre troisième message : la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) passe par des parlements forts et une gouvernance démocratique. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour que les ODD servent à l'instauration de l'égalité entre hommes et femmes. Mais pour pouvoir relever ce défi et remplir leur rôle, ils devront développer leurs capacités et leur pouvoir. Ils devront organiser leurs structures internes de manière à intégrer les ODD et les préoccupations d'égalité entre hommes et femmes dans le processus législatif, leur travail de contrôle et le processus budgétaire. Dans ce but, ils doivent envisager des mécanismes de délibération appropriés tels qu'une commission spécialisée ou un groupe, et leur donner une fonction de coordination s'ils veulent que les compétences respectives des différentes commissions aient plus de chances d'aboutir à des politiques plus efficaces.

Madame la Présidente,

J'aimerais en conclusion revenir sur le désir exprimé par les nombreux parlementaires présents à notre réunion de continuer à être associés aux travaux des Nations Unies. Ils se sont engagés à donner suite dans leurs pays respectifs à certains des débats et des conclusions de la réunion. Nous sommes convaincus que si chacun y met du sien, nous pourrons faire de grands progrès.

Merci.